

N° de résolution
ou annotation

*PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)*

Girardville, le 8 avril 2024

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 8 avril 2024, à dix-neuf heures trente (19:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Claudette Martel, Line Tanguay et Patricia Bolduc, conseillères, messieurs André Kirouac, Jacky Gosselin et Patrick Dufour, conseillers.

Réunis sous la présidence de monsieur Vincent Beckert, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et greffier-trésorier.

2024-56

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit adopté l'ordre du jour.

2024-57

**ABSTENTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU
MOIS DE MARS 2024**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'ayant reçu à l'avance une copie des procès-verbaux des séances du mois de mars 2024; et,

QUE des copies sont disponibles dans la salle, les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux.

2024-58

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2024

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2024 soit accepté tel que présenté.

2024-59

**AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES, ACCEPTATION DE LA LISTE
DES DÉBOURSÉS ÉMIS, DE LA LISTE DES SALAIRES NETS (INCLUANT
PERSONNEL ENGAGÉ)**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia Bolduc, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

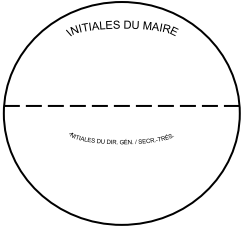
QUE la liste des comptes C.M. # 24-3 au montant du de 118,306.38 soit acceptée tel que présentée;

QUE la maire et le greffier-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité;

QUE soit approuvée la liste des déboursés émis:

Municipalité:

	De	À	Montant
--	----	---	---------



N° de résolution
ou annotation

2024-60

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Chèques #	13571	13583	11,139.38 \$
Dépôt direct #	800	831	97,517.07 \$
Prélèvement #	3696	3723	25,820.86 \$
Dépôt salaire #	598294	598322	16,231.79 \$

DON, SUBVENTION ET COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Line Tanguay, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soient effectués les dons, subventions ou commandites suivants :

Organisme	Description	Montant
Club MC de Girardville	Activités annuelles	250.00 \$
Comité du Bal des finissants	Commandite	100.00\$
	Total:	350.00 \$

2024-61

ACCEPTATION OFFRE DE SEVICE - ACCOMPAGNEMENT PDCN - AGIR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit acceptée l'offre d'accompagnement professionnel et technique pour la réalisation du plan de développement de communauté nourricière présentée par l'Agence de gestion intégrée des ressources au montant de 17,908.00 \$ plus taxes.

2024-62

CAHIER QUAD

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QU'un sixième de page de publicité soit acheté dans le cahier Destination QUAD de la FQCQ au coût de 595.00 \$ plus taxes.

2024-63

PRO-MAIRE (AVRIL, MAI ET JUIN)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

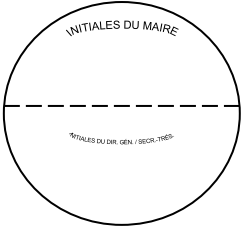
QUE Claudette Martel, conseillère, soit nommée pro-maire, pour les mois d'avril, mai et juin 2024, ou jusqu'à son remplacement.

2024-64

APPROBATION - DEMANDE FONDS DE RURALITÉ 2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit approuvée la liste des projets du fonds de la ruralité 2024:



N° de résolution
ou annotation

2024-65

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Fonds de ruralité 2024		
Qui demande?	Activité	Montant demandé
Bibliothèque	Activités pour les enfants	500,00 \$
Club de Lecture Biblio	Achat livres pour membre du club	250,00 \$
CIEC (Jeune Coop)	Salaire des animateurs de l'été	2 000,00 \$
Comité de la famille	Activités diverses pour les famille tout au long de l'année	1 500,00 \$
Tournois de Hockey	Tournoi familial de hockey demande initiale 1000\$ montant dépensé: 312,58\$. Restant du montant redistribué.	312,58 \$
Tournoi de balle	Édition 2024	1 500,00 \$
Comtié course de lit	Pour la course de lit 2024	900,00 \$
GLS	Club de marche (organisation Guylaine Gagnon)	1 000,00 \$
GLS	Marche intergénérationelle (Guylaine Gagnon et Émilie Gauthier-Fortin)	1 000,00 \$
GLS	Cours de Yoga au centre communautaire	1 000,00 \$
Total:		9 962,58 \$
Montant à distribuer:		10 000,00 \$

ENGAGEMENT MUNICIPAL EN FAVEUR DE L'ADOPTION DE LA MISSION
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'UNESCO, LAQUELLE VALORISE
LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
DE QUALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux.

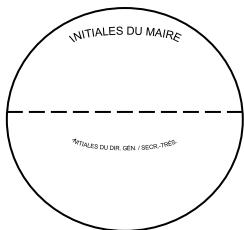
CONSIDÉRANT QUE l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire.

CONSIDÉRANT QUE les services de la bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social.

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia Bolduc, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la municipalité de Girardville adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'Unesco :

- créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
- fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- üassurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ;
- développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
- soutenir la tradition orale ;
- assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales ;
- fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ;
- faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
- soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.



*PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)*

2024-66

N° de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION - ADDENDA À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE - RÉGIE GEANT

CONSIDÉRANT l' « Entente intermunicipale visant le maintien de la Régie intermunicipale GÉANT et l'attribution de nouveaux objets » signée par la Municipalité de Girardville et approuvée par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en vertu d'un avis donné le 23 juin 2021 et publié dans la Gazette officielle du Québec du 10 juillet 2021 (ci-après « Entente 2021 »), cette Entente 2021 ayant été l'objet de modifications par les MUNICIPALITÉS :

- Øen 2022, lesquelles modifications ont été approuvées par la ministre en vertu d'un décret ministériel donné le 5 avril 2023; et
- Øen 2023, lesquelles modifications ont été approuvées par la ministre en vertu d'un avis donné le 4 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les MUNICIPALITÉS souhaitent modifier à nouveau l'Entente 2021 afin d'en modifier la durée ;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil estime opportun de signer l'Entente modifiant l'« Entente intermunicipale visant le maintien de la Régie intermunicipale GÉANT et l'attribution de nouveaux objets » qui lui a été présentée;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR madame Line Tanguay, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE le maire et le directeur généralsoient autorisés à signer l'Entente modifiant l'« Entente intermunicipale visant le maintien de la Régie intermunicipale GÉANT et l'attribution de nouveaux objets » pour une durée de 15 ans.

2024-67

INSCRIPTION DÉFI PISSENLITS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE la municipalité soit inscrit au Défi Pissenlits de l'édition 2024.

2024-68

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FÊTE NATIONALE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

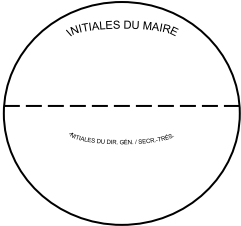
QUE Laurence Lalancette soit autorisée à signer la demande d'aide financière pour la Fête National du Québec.

2024-69

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit levée la présente séance à 19:55 heures.



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Vincent Beckert
Maire

Denis Desmeules
Directeur général et greffier-trésorier

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.*